

Fiche G5-07

| Développement du maillage bleu du centre ville de Gembloux | |
|---|---|
| COORDINATEUR DU PROJET | Sylvain Launoy |
| PARTENAIRES ET ENGAGEMENTS | Commune de Gembloux (Services Environnement, Aménagement du territoire, Travaux), Office de Tourisme, propriétaires des parcelles riveraines de l'Orneau, contrat rivière Sambre, Promoteurs immobiliers, Gembloux Agro Bio-Tech, SNCB, partenaires du jardin partagé du centre ville, etc. |
| OBJECTIFS | <ul style="list-style-type: none">➤ Résolution des nuisances relevées en cours d'inventaire le long de l'Orneau au centre ville;➤ Amélioration de la qualité de l'eau et des berges de l'Orneau;➤ Valorisation du passage de l'Orneau auprès du grand public par la création d'un sentier : « Maillage bleu du centre ville de Gembloux »;➤ Accompagnement des projets urbanistiques pouvant porter atteinte à l'Orneau (collaboration aux réflexions, réponse aux enquêtes publiques, ...)➤ Intégration de la dynamique rivière dans les projets d'aménagement du territoire et en particulier la connexion des différents quartiers : Quartier de la gare- Centre sportif – Centre ville. |
| CONTENU | <p><u>1) Préliminaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Inventaire des nuisances/atteintes à l'Orneau et ses berges- Prise de contacts avec le service d'aménagement du territoire de la commune de Gembloux <p><u>2) Première phase du projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- pour chaque point noir, prendre contact avec l'autorité compétente et/ou le propriétaire concerné;- Suivre l'état d'avancement des solutions trouvées- Suivre les dossiers relatifs :<ul style="list-style-type: none">- à la création du centre sportif- au PCA « Orneau » et au projet de revitalisation urbaine- au PCA « porte du moulin »- Relever les incompatibilités entre ces dossiers et la dynamique PCDN.- Sensibiliser les riverains aux projets d'aménagement du territoire autour de la dynamique rivière en centre ville. <p><u>3) Deuxième phase du projet :</u></p> <p>En fonction de l'inventaire et du suivi des projets d'aménagement du territoire, création d'un sentier de valorisation du maillage bleu :</p> |

| | |
|---|--|
| | <p>- Quatre sections sont envisageables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tronçon 1 : Chaussée de Namur → Rue du moulin - Tronçon 2 : Rue du moulin → jardins partagés CPAS - Tronçon 3: Place de l'Orneau → foyer communal - Tronçon 4 : Foyer communal → rue du rivage à Grand-Manil <p>Moyens employés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aménagement des berges à la fois faveur de la biodiversité et en améliorant le cadre de vie de la population - plantations à caractère paysager - installation de mobilier urbain - installation de panneaux didactiques |
| CALENDRIER | court, moyen et long terme |
| PUBLIC CIBLE | <ul style="list-style-type: none"> ➤ riverains de l'Orneau en centre ville ➤ population de Gembloux |
| INTÉRÊT/EFFICACITÉ DE L'ACTION AU NIVEAU RÉSEAU ÉCOLOGIQUE ET/OU DE LA SENSIBILISATION | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Éviter la prolifération des espèces végétales invasives ➤ Développement du maillage écologique entre différents éléments de la Structure Ecologique Principale ➤ Sensibiliser le public à la qualité du cadre de vie apporté par l'Orneau ➤ Valoriser la mobilité douce par la réappropriation des abords de la rivière |
| PROMOTION | Pose de panneaux didactiques, publication d'articles dans le bulletin communal et la lettre d'information du PCDN (newsletter), etc. |
| ESTIMATION BUDGÉTAIRE (DÉTAILLÉE): | Impact budgétaire faible |
| FINANCEMENT | A intégrer dans les projets de la Ville moyennant accord des autorités communales sur les propositions formulées |
| LOCALISATION | Centre ville de Gembloux : depuis la Chaussée de Namur (N4) jusqu'à la rue du rivage à Grand-Manil <i>. Autres sites en fonction de l'avancée de l'inventaire des atteintes aux cours d'eau ...</i> |